



# FORMULAIRE D'ENREGISTREMENT AU REGISTRE SIRET DES ENTREPRISES

Objet: Inscription au Registre Siret

Registre Siret des entreprises  
65, rue des Trois Fontanot - 92000 Nanterre Cedex

Tel : 09.70.46.52.70  
Fax : 09.70.46.52.71

DATE DE CREATION → 12/05/2015

PAIEMENT AVANT LE → 12/06/2015



66 AV DU PRESIDENT ROBERT SCHUMAN  
33110 LE BOUSCAT

VOS IDENTIFIANTS POUR VOUS ENREGISTRER EN LIGNE

Numéro de Siret	Numéro de télépaiement
8 1160153300011	676263005

Suite à votre déclaration d'activité, l'INSEE vous a attribué le numéro de Siret suivant **8 1160153300011**

Pour la validation de votre inscription au Registre Siret, nous vous invitons à bien vouloir vérifier les coordonnées ci-dessous, les compléter ou les modifier si besoin via le site en ligne [www.siret-pro.fr](http://www.siret-pro.fr) et procéder au règlement nécessaire à l'enregistrement de votre entreprise ou auto-entreprise avant la date limite de paiement.

## DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE

NOM COMMERCIAL :

DATE DE CREATION :

12/05/2015

NOM DU DIRIGEANT :

NUMERO SIRET :

8 1160153300011

FONCTION DU DIRIGEANT :

Gérant

NUMERO SIREN :

8 11601533

FORME JURIDIQUE :

Société à responsabilité limitée

CODE APE :

6820B

## MODE DE REGLEMENT

Dans le cadre d'une simplification faisant suite à l'évolution des moyens de paiement et ainsi permettre une gestion plus rapide de votre dossier, les paiements en ligne bénéficient d'une baisse de 30% sur le tarif final des frais d'enregistrement.

*(Attention! En cas de cessation définitive de votre activité professionnelle, n'effectuez pas votre règlement).*

### Par Chèque Bancaire:

Si vous choisissez le paiement par chèque, nous vous invitons à bien vouloir signer le présent document et à nous le retourner accompagné de votre règlement avant le 12/06/2015.

211 €

### Par Carte Bancaire:

Si vous choisissez le paiement par carte bancaire, nous vous invitons à bien vouloir vous connecter à l'adresse suivante, [www.siret-pro.fr](http://www.siret-pro.fr) en vous munissant de votre numéro de Siret ainsi que de votre numéro de télépaiement. La validation ainsi que l'enregistrement de vos informations s'effectueront en ligne.

162 €

En cas de paiement par carte bancaire, le renvoi du présent document n'est pas nécessaire. La demande d'enregistrement s'effectue automatiquement en ligne. En procédant à votre enregistrement en ligne ou en renvoyant ce formulaire accompagné de votre règlement, nous nous engageons à mettre en ligne les informations que vous nous aurez communiquées sur le Registre Siret, annuaire professionnel accessible depuis l'adresse internet [www.siret-pro.fr](http://www.siret-pro.fr). En signant le présent formulaire, vous reconnaissez avoir pris connaissance des CGV au verso. La présente offre fait suite à la création récente de votre établissement. Ce document ne constitue pas une facture. Une facture acquittée vous sera envoyée en retour. Le registre Siret précise au destinataire de la présente offre publicitaire que celle-ci est facultative et non obligatoire. Dans le cadre et le respect de l'article 27 de la loi « informatique et liberté » du 6 janvier 1978, les entreprises disposent d'un droit d'accès, de remise à jour et de rectification des informations transmises pour leur référencement. Article 5 I. - I. - Sont soumis à la présente loi les traitements de données à caractère personnel : I.- Dont le responsable est établi sur le territoire français. Le responsable d'un traitement qui exerce une activité sur le territoire français dans le cadre d'une installation, quelle que soit sa forme juridique, y est considéré comme établi, II.- Dont le responsable, sans être établi sur le territoire français ou sur celui d'un autre Etat membre de la Communauté européenne, recourt à des moyens de traitement situés sur le territoire français, à l'exclusion des traitements qui ne sont utilisés qu'à des fins de transit sur ce territoire ou sur celui d'un autre Etat membre de la Communauté européenne.

II. - Pour les traitements mentionnés au 2° du I, le responsable désigne à la Commission nationale de l'informatique et des libertés un représentant établi sur le territoire français, qui se substitue à lui dans l'accomplissement des obligations prévues par la présente loi, cette désignation ne fait pas obstacle aux actions qui pourraient être introduites contre lui.

Je soussigné(e),

Certifie que les informations communiquées sont exactes

Fait à

Le :

Cachet et signature :

## CONDITIONS GENERALES

Les présentes Conditions Générales de vente (ci-après les « Conditions Générales ») ont vocation à régir toutes prestations (ci-après le « Contrat ») effectuées par port entreprises société européenne de droit privé numéro d'enregistrement :s11841 ayant son siège social suite1 78 rue montgomery, edimbourg, uk (ci-après le « Prestataire ») auprès de clients, personnes physiques ou morales ou de leurs représentants légaux agissant dans le cadre de leur activité professionnelle (ci-après le « Souscripteur »).

Le Contrat sera réputé formé et la commande définitive à compter de la signature préalable de la présente fiche d'enregistrement ou de l'acceptation des conditions générales sur le site internet où est diffusée la prestation, par le Souscripteur ou par l'un de ses préposés ou mandataire éventuels.

Le Souscripteur confirme sans réserve que cette offre est non obligatoire et atteste ne pas confondre le prestataire avec le registre national du commerce et des sociétés, Infogreffe, ou toute autre édition concurrente, similaire privée ou publique. Le registre siret n'est aucunement rattaché aux organismes officiels de la république française.

Réalisation de la prestation

La prestation comprend (1) dans le délai de trois mois à compter de la signature de la fiche d'enregistrement, le référencement publicitaire et commercial du Souscripteur lors de toute recherche effectuée par un adhérent sur le site internet [www.siret-pro.fr](http://www.siret-pro.fr) et relative à des sociétés ayant le même secteur d'activité et géographique et (2), le cas échéant la publication de la dénomination sociale, du n°, d'identification, de la forme juridique, du montant du capital social, de l'adresse du siège social, des renseignements relatifs à l'administration et à l'activité.

La prestation est diffusée exclusivement sur le site internet [www.siret-pro.fr](http://www.siret-pro.fr)

Refus de publication

Le Prestataire se réserve la faculté de refuser sans aucune limitation de délai des publications non conformes à ses intérêts moraux, aux bonnes mœurs, à l'ordre public, aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur. En aucun cas le refus pour l'un des motifs susmentionnés ne peut ouvrir droit à l'allocation de dommages intérêts pour le Souscripteur.

Durée et expiration

L'inscription prend effet à compter de la date de signature de la fiche d'enregistrement et est valable pour une durée d'une année.

Le prestataire se réserve la faculté, à l'expiration de cette durée, d'adresser au souscripteur une fiche d'enregistrement valant offre de renouvellement de la prestation. Le terme « paiement avant le » correspond à la date limite de l'offre de référencement publicitaire. Au-delà de cette date et en raison des frais engendrés, le tarif de la présente offre de référencement publicitaire ne sera plus valable. Les demandes d'inscriptions et de devis se feront via le formulaire de contact.

Responsabilité de port entreprises.

Le souscripteur déclare être informé de la nature, des caractéristiques des performances du réseau Internet (vitesse, difficultés d'accès, indisponibilité du réseau, etc.) et des risques afférents (intrusion, détournement, etc.). La responsabilité de port entreprises ne saurait être recherchée relativement à des événements liés au réseau internet ou autre problème technique. La mise en jeu de la responsabilité de port entreprises ne saurait excéder le montant total du prix défini sur la fiche d'enregistrement.

Modalités de paiement

Le paiement est fait comptant par chèque ou par carte bancaire à compter de la signature de la fiche d'enregistrement ou de l'acceptation des conditions générales sur le site internet où est diffusée la prestation. En renvoyant la fiche d'enregistrement accompagnée du règlement, le souscripteur recevra une facture acquittée en retour.

Toute signature de la fiche d'enregistrement ou acceptation des conditions générales sur le site internet et paiement du prix entraîne pour le souscripteur, acceptation des conditions générales, lequel reconnaît en avoir eu parfaite connaissance et renonce à se prévaloir de ses propres conditions générales d'achat ou tout autre document assimilé.

Annulation de l'enregistrement

Toute annulation de l'enregistrement demandée par le souscripteur ne peut être prise en considération que si elle est parvenue par courrier simple au siège social de port entreprises ou l'adresse email suivante : [contact@siret-pro.fr](mailto:contact@siret-pro.fr) dans le délai ne dépassant pas quinze jours calendaires à compter de la date de signature figurant sur la fiche d'enregistrement ou de l'acceptation des conditions générales sur le site internet où est diffusée la prestation.

A défaut de demande d'annulation dans le délai ci-dessus, port entreprises conservera les sommes versées à son profit à titre d'indemnité compensatrice, sans préjudice de toute action en réparation des dommages subis par l'annulation de l'enregistrement.

Attribution de compétences

Tout litige pouvant survenir dans l'exécution ou l'interprétation des présentes conditions générales sera porté exclusivement devant le tribunal de commerce compétent.

Loi applicable

Les conditions générales sont soumises au Code du Commerce.

Droit d'accès et de rectification aux fichiers informatisés

Conformément aux dispositions des articles 38, 39 et 40 de la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, telle que modifiée par la loi du 6 août 2004, le souscripteur dispose auprès de Port entreprises, d'un droit d'accès et de rectification aux données le concernant.

Port entreprises, peut être amenée à communiquer à d'autres organismes toutes les coordonnées ainsi que le contenu des insertions publicitaires recueillis dans le cadre de la présente commande, dans le but d'effectuer des opérations de prospection commerciale, de marketing direct, d'édition d'annuaire et/ou des renseignements téléphoniques, en France ou à l'étranger. Le souscripteur peut s'opposer à cette communication en le notifiant par lettre simple adressée à Port Entreprises.

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter le Registre Siret :

Par Téléphone :  
09 70 46 52 70

Par Fax :  
09 70 46 52 71

Par Email :  
[info@siret-pro.fr](mailto:info@siret-pro.fr)

Les activités et pratiques commerciales concernant les prestations de services proposées sont soumises à l'Article de Loi L111-2 cité ci-dessous.

**Article L111-2 Modifié par LOI n°2010-853 du 23 juillet 2010 - art. 35**

I. - Tout professionnel prestataire de services doit avant la conclusion du contrat et, en tout état de cause, lorsqu'il n'y pas de contrat écrit, avant l'exécution de la prestation de services, mettre le consommateur en mesure de connaître les caractéristiques essentielles du service.

II. - Le professionnel prestataire de services doit mettre à la disposition du consommateur ou lui communiquer, de manière claire et non ambiguë, les informations suivantes :

- nom, statut et forme juridique, adresse géographique de l'établissement, coordonnées permettant d'entrer en contact rapidement et de communiquer directement avec lui ;
- le cas échéant, le numéro d'inscription au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers ;
- si son activité est soumise à un régime d'autorisation, le nom et l'adresse de l'autorité l'ayant délivrée ;
- s'il est assujéti à la taxe sur la valeur ajoutée et identifié par un numéro individuel en application de l'article 286 ter du code général des impôts, son numéro individuel d'identification ;
- s'il est membre d'une profession réglementée, son titre professionnel, l'Etat membre dans lequel il a été octroyé ainsi que le nom de l'ordre ou de l'organisme professionnel auprès duquel il est inscrit ;
- les conditions générales, s'il en utilise ;
- le cas échéant, les clauses contractuelles relatives à la législation applicable et la juridiction compétente ;
- le cas échéant, l'existence d'une garantie après-vente non imposée par la loi ;
- l'éventuelle garantie financière ou assurance de responsabilité professionnelle souscrite par lui, les coordonnées de l'assureur ou du garant ainsi que la couverture géographique du contrat ou de l'engagement.

Tout professionnel prestataire de services doit également communiquer au consommateur qui en fait la demande les informations complémentaires suivantes :

- en ce qui concerne les professions réglementées, une référence aux règles professionnelles applicables dans l'Etat membre de l'Union européenne sur le territoire duquel ce professionnel est établi et aux moyens d'y avoir accès ;
- éviter les conflits d'intérêts. Ces informations figurent dans tout document d'information dans lequel le prestataire présente de manière détaillée ses services ;
- les éventuels codes de conduite auxquels il est soumis, l'adresse électronique à laquelle ces codes peuvent être consultés ainsi que les versions linguistiques disponibles ;
- les informations sur les conditions de recours à des moyens extrajudiciaires de règlement des litiges, lorsque ces moyens sont prévus par un code de conduite, un organisme professionnel ou toute autre instance.